

Lille, le 16 Décembre 2021

Première en France

Le CHU de Lille : premier établissement de France à greffer des îlots de Langerhans en routine chez un patient diabétique de type 1

Au terme de plus de deux décennies d'évaluation dans le cadre de protocoles de recherche hospitalo-universitaires, la greffe de cellules pancréatiques appelées « îlots de Langerhans » peut désormais être proposée en routine au CHU de Lille, aux patients atteints de diabète de type 1 sévère. Cette intervention est maintenant remboursée par l'Assurance Maladie à hauteur de 100%, suite aux autorisations émises par la Haute Autorité de Santé. Le CHU de Lille est le premier établissement de France à bénéficier d'autorisations pour prélever le pancréas d'un donneur, cultiver les îlots de Langerhans en laboratoire, puis les greffer sur un patient receveur. Le premier patient atteint de diabète de type 1 sévère à bénéficier de cette prise en charge complète à Lille a reçu sa première injection d'îlots le 10 décembre dernier.

Le principe de la greffe d'îlots ou thérapie cellulaire du diabète est de remplacer les cellules détruites du pancréas afin de rétablir une production régulée d'insuline. Ce faisant, elle permet de normaliser le contrôle glycémique des malades, voire d'interrompre l'insulinothérapie. « Après 2000, les travaux autour de cette procédure ont explosé, mais très peu d'études se sont intéressées au suivi des patients dans la durée. Les équipes du CHU de Lille, de l'Université de Lille et de l'Inserm ont été les premières à présenter les résultats d'une étude prospective à 10 ans. » soulignent les Professeurs Marie-Christine Vantyghem et François Pattou, porteurs à Lille de l'étude.

DEUX AUTORISATIONS POUR UNE ACTIVITÉ COMPLÈTE À LILLE

Pour pouvoir démarrer cette activité « en routine », le CHU de Lille a bénéficié de l'autorisation de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament pour la production des îlots pancréatiques en laboratoire, ainsi que de l'Agence Régionale de Santé pour la greffe de celles-ci, après un avis favorable de l'Agence de la Biomédecine. En parallèle, cette nouvelle greffe a également obtenu un retour favorable de la Haute Autorité de Santé pour une prise en charge à 100% par l'assurance maladie.

UNE PREMIÈRE INTERVENTION PROMETTEUSE

Le patient opéré le 10 décembre se porte bien, et devra bénéficier d'une seconde injection dans les semaines à venir pour compléter cette stratégie thérapeutique. **La greffe d'îlots de Langerhans pourra concerner près d'une centaine de patients chaque année en France**, et une dizaine de patients à Lille, pour lesquels aucune stratégie thérapeutique n'était parvenue à équilibrer le diabète. Il s'agit donc là d'une avancée majeure dans la prise en charge du diabète de type 1, rendue possible grâce à la recherche translationnelle, mais aussi clinique. La qualité du suivi des équipes lilloises sur plus de 10 ans avait aussi permis la participation à une première étude randomisée publiée en 2018